ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 3 juin 2026 — N° 11

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Duranceau (Bertrand) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'équipe du bureau de circonscription de Bertrand.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de féliciter les récipiendaires de la Bourse de la députée de Westmount–Saint-Louis.

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de remercier les électeurs de la circonscription de Labelle et l'équipe de la députée pour leur appui.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 30e anniversaire des Ateliers d'Antoine.

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'équipe du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le 115e anniversaire de NOVA l'Ouest de l'Île.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 125e anniversaire d'Ed Brunet et Associés.

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Dre Suzanne Parenteau.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Irène Laflamme.

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de remercier les électeurs de la circonscription d'Anjou–Louis-Riel et l'équipe de la députée pour leur appui.

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Indira Moudi.

Mme Déry (Repentigny) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Corbeil.

À 9 h 56, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2025-2026 de Loto-Québec;
(Dépôt n° 123-20260603)

Le rapport annuel de gestion 2025 de Retraite Québec.
(Dépôt n° 124-20260603)

M. Boulet, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2025 de la Commission de la construction du Québec.
(Dépôt n° 125-20260603)

Mme la présidente, dépose :

Le rapport annuel 2025-2026 du Commissaire à la langue française.
(Dépôt n° 126-20260603)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 19 et 19.1 du Règlement, elle dépose :

Le calendrier prévisionnel des travaux de l'Assemblée pour l'année 2026-2027.
(Dépôt n° 127-20260603)

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 1er et 2 juin 2026, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 4, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives.
(Dépôt n° 128-20260603)

Dépôts de pétitions

M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 954 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration de la sécurité et des ressources en milieu scolaire.
(Dépôt n° 129-20260603)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 243 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une rectification des écarts salariaux et des iniquités de classification des techniciennes et techniciens des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable.
(Dépôt n° 130-20260603)

M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 496 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection de l'indépendance de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

(Dépôt n° 131-20260603)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Drainville, ministre responsable de la stratégie maritime, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne le 90e anniversaire de l'association des Armateurs du Saint-Laurent, fondée en 1936 à Québec;
>
> QU'elle félicite l'organisation pour son rôle de représentation des entreprises de transport maritime actives, notamment sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs et dans l'Arctique, contribuant au positionnement stratégique et à la vitalité économique du Québec;

QU’elle reconnaisse la contribution importante du secteur maritime à la vie quotidienne des Québécoises et des Québécois ainsi qu’à la création de richesse au Québec, générant plus de 22 milliards de dollars en retombées économiques et des dizaines de milliers d’emplois;

QU’enfin, elle réaffirme l’importance de soutenir le secteur maritime dans ses défis et d’encourager les conditions favorables au développement et à la compétitivité de celui-ci.

Du consentement de l’Assemblée, un débat s’ensuit.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **19** en annexe)

Pour : **92** Contre : **0** Abstention : **9**

M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant un éventuel accord énergétique avec l’Alberta; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 185 du Règlement, M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec M. Dufour (Abitibi-Est) et M. Marissal (Rosemont), propose :

QUE l’Assemblée nationale affirme que la défense constante et nécessaire des intérêts, de l’autonomie et des champs de compétences du Québec face au régime canadien ne fait pas du Québec un mauvais partenaire de la fédération.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **20** en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Boulet, ministre responsable des Relations canadiennes, conjointement avec M. Chassin (Saint-Jérôme) et Mme Poulet (Laporte), présente une motion concernant des ententes avec le gouvernement du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Poulet (Laporte) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant la norme véhicules zéro émission; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lachance, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui;

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec;

— la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale;

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 205, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec; projet de loi n° 201, Loi concernant le Monastère des Ursulines de Québec.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, elle convoque :

— la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 17, Loi modifiant principalement la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027.

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : 49 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 27 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 16 minutes 50 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 11 minutes 40 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, M. Derraji (Nelligan) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions formulant un grief et sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, présentées dans le cadre du débat sur le discours du budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027 sont mis aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de Mme Lachance (Bellechasse), le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 2 juin 2026, sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au début de son intervention, M. Bouazzi (Maurice-Richard) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son bilan sur les questions sociales, sociétales et climatiques.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Bouazzi (Maurice-Richard), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 12 h 59, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Bouazzi (Maurice-Richard), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Caron (La Pinière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence totale de mesures pour répondre à la crise de l'hébergement pour les ainés dans le discours d'ouverture.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Caron (La Pinière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au cours de son intervention, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour avoir cessé le financement de PSPNET, un programme de thérapie en ligne, disponible en tout temps et partout au Québec, spécialement conçu pour les travailleurs d'urgence comme les policiers, les pompiers, les ambulanciers, les agents de détention, des répartiteurs d'urgence, les contrôleurs routiers, les équipes en recherche et sauvetage.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Caron (La Pinière) et Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Boissonneault (Arthabaska) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour avoir manqué à ses responsabilités à titre de partenaire des municipalités, des entreprises, des organismes et de la société civile dans son ensemble.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Caron (La Pinière), Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Boissonneault (Arthabaska), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Grandmont (Taschereau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ de condamner les travailleuses et travailleurs du milieu communautaire à des conditions de travail indignes par son sous-financement chronique et son refus d'agir.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Caron (La Pinière), Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Boissonneault (Arthabaska) et M. Grandmont (Taschereau), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Dufour (Mille-Îles) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement caquiste d'avoir consacré des sommes d'argent importantes à des programmes inutiles, qui ne répondent pas adéquatement aux besoins des ménages les plus vulnérables et qui contribuent à l'aggravation de la crise de l'abordabilité.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Caron (La Pinière), Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Boissonneault (Arthabaska), M. Grandmont (Taschereau) et Mme Dufour (Mille-Îles), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Laflamme (Chicoutimi) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour sa méconnaissance des enjeux régionaux et son inaction en ce qui concerne le développement des régions du Québec.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Caron (La Pinière), Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Boissonneault (Arthabaska), M. Grandmont (Taschereau), Mme Dufour (Mille-Îles) et Mme Laflamme (Chicoutimi), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

À 18 heures, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 4 juin 2026, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Drainville, ministre responsable de la stratégie maritime, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont) :

(Vote n° 19)

POUR - 92

Allaire (*CAQ*)	Derraji (*PLQ*)	Jolin-Barrette (*CAQ*)	Morin (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)	Déry (*CAQ*)	Julien (*CAQ*)	Nichols (*PLQ*)
Asselin (*CAQ*)	Dionne (*CAQ*)	Kelley (*PLQ*)	Paradis (*PQ*)
Bachand (*CAQ*)	Drainville (*CAQ*)	Lachance (*CAQ*)	Poulet (*IND*)
Beauchemin (*PLQ*)	Dubé (*IND*)	Lacombe (*CAQ*)	Poulin (*CAQ*)
Bélanger (*CAQ*) (*Prévost*)	Dufour (*IND*) (*Abitibi-Est*)	Laflamme (*PQ*)	Prass (*PLQ*)
		Laframboise (*CAQ*)	Proulx (*CAQ*)
Bernard (*CAQ*)	Dufour (*PLQ*) (*Mille-Îles*)	Lafrenière (*CAQ*)	Provençal (*CAQ*)
Biron (*CAQ*)		Lamontagne (*CAQ*)	Reid (*CAQ*)
Blais (*CAQ*)	Duranceau (*CAQ*)	Lamothe (*CAQ*)	Rivest (*CAQ*)
Blanchette Vézina (*IND*)	Émond (*CAQ*)	LeBel (*CAQ*)	Roberge (*CAQ*)
Blouin (*CAQ*)	Fortin (*PLQ*)	Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)	Rotiroti (*PLQ*)
Bogemans (*CAQ*)	Gagnon (*CAQ*)		Rouleau (*CAQ*)
Boissonneault (*PQ*)	Garceau (*PLQ*)	Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)	Roy (*CAQ*)
Boivin Roy (*CAQ*)	Gendron (*CAQ*)		Sainte-Croix (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)	Gentilcore (*PQ*)	Lemay (*CAQ*)	Schmaltz (*CAQ*)
Bourassa (*CAQ*)	Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)	Lemieux (*CAQ*)	Schneeberger (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)		Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)	Setlakwe (*PLQ*)
Cadet (*PLQ*)	Girard (*CAQ*) (*Groulx*)		Simard (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)		Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)	Skeete (*CAQ*)
Caron (*CAQ*) (*Portneuf*)	Grondin (*CAQ*)		St-Louis (*CAQ*)
	Guillemette (*CAQ*)	Maccarone (*PLQ*)	Tanguay (*PLQ*)
Caron (*PLQ*) (*La Pinière*)	Haytayan (*CAQ*)	Mallette (*CAQ*)	Tardif (*CAQ*)
	Hébert (*CAQ*)	Martel (*CAQ*)	Thouin (*CAQ*)
Charest (*CAQ*)	Jacques (*CAQ*)	McGraw (*PLQ*)	Tremblay (*CAQ*) (*Hull*)
Chassin (*IND*)	Jeannotte (*CAQ*)	Montigny (*CAQ*)	

ABSTENTIONS - 9

Bouazzi (*QS*)	Labrie (*QS*)	Nadeau-Dubois (*QS*)
Fontecilla (*QS*)	Leduc (*QS*)	Zaga Mendez (*QS*)
Grandmont (*QS*)	Massé (*QS*)	Zanetti (*QS*)

Sur la motion de M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec M. Dufour (Abitibi-Est) et M. Marissal (Rosemont):

(Vote n° 20)

POUR - 102

Allaire (*CAQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Beauchemin (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*) (*Prévost*)
Bernard (*CAQ*)
Biron (*CAQ*)
Blais (*CAQ*)
Blanchette Vézina (*IND*)
Blouin (*CAQ*)
Bogemans (*CAQ*)
Boissonneault (*PQ*)
Boivin Roy (*CAQ*)
Bouazzi (*QS*)
Boulet (*CAQ*)
Bourassa (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Cadet (*PLQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*) (*Portneuf*)
Caron (*PLQ*) (*La Pinière*)
Charest (*CAQ*)
Chassin (*IND*)
Derraji (*PLQ*)
Déry (*CAQ*)
Dionne (*CAQ*)
Drainville (*CAQ*)
Dubé (*IND*)
Dufour (*IND*) (*Abitibi-Est*)
Dufour (*PLQ*) (*Mille-Îles*)
Duranceau (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Gagnon (*CAQ*)
Garceau (*PLQ*)
Gendron (*CAQ*)
Gentilcore (*PQ*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Grandmont (*QS*)
Grondin (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Haytayan (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laflamme (*PQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Leduc (*QS*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Maccarone (*PLQ*)
Mallette (*CAQ*)
Martel (*CAQ*)
Massé (*QS*)
McGraw (*PLQ*)
Montigny (*CAQ*)
Morin (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Paradis (*PQ*)
Picard (*CAQ*)
Poulet (*IND*)
Poulin (*CAQ*)
Prass (*PLQ*)
Proulx (*CAQ*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Rivest (*CAQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Roy (*CAQ*)
Sainte-Croix (*CAQ*)
Schmaltz (*CAQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Setlakwe (*PLQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Louis (*CAQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*) (*Hull*)
Zaga Mendez (*QS*)
Zanetti (*QS*)